

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 22 mars 2012

L'an **deux mille douze**, le 22 mars à 20 heures 45, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Madame Jocelyne GUIDEZ, Maire.

Madame le Maire constate que le quorum est atteint et ouvre la séance.

Etaient présents :

Mme GUIDEZ, M. DELAUNAY, Mme d'AUX de LESCOUT, Mme TACHAT, M. HUDAULT, Mme ACEITUNO, M. HIVERT, M. BERTHOT, M. LOCHARD, M. HOFFMANN, Mme YVE, M. da SILVA, Mme GILLY, Mme LOUISY LOUIS, M. MUNOZ, Mme CANTAREL, Mme MERCIER, M. BOYER, Mme ASSERE, M. HURTAUD, Mme CREPS

Formant la majorité en exercice

Madame le Maire lit les procurations :

M. GELE	à	Mme GUIDEZ
M. CAMBIER	à	Mme TACHAT
Mme FIRON	à	Mme CANTAREL
Mlle BLET	à	M. BOYER
Mme GREZES	à	Mme ASSERE

Absente : Mme du CAURROY

Mme YVE est élue secrétaire de séance.

- Le procès verbal du 26 janvier 2012 est adopté à l'unanimité.
- A titre d'information chaque conseiller municipal s'est vu remettre en séance, une copie de l'arrêté préfectoral portant renouvellement d'une autorisation d'exploiter par la Société WIENERBERGER SAS une carrière d'argiles située aux lieux-dits « La Criblerie » et « Les Friches » sur la commune du VAL SAINT GERMAIN
- Madame le Maire donne lecture des décisions qu'elle a signées en vertu de la délégation qui lui a été attribuée :

2012-010- De signer une convention avec l'entreprise de travaux publics GAURIAT pour une durée d'un an – rémunération maximum fixée à 30 000 € TTC

2012-011- De signer un contrat d'engagement avec l'association HONIVAOUKOU – pour un montant de 1 350,00 € TTC

2012-012- De signer un contrat de maintenance DOTELEC avec la société ULYS SOFT – pour un montant annuel de 1 045,73 € TTC

2012-013- De signer la convention de recherche d'optimisation des dépenses dans le domaine des charges sociales avec la société CTR

2012-014- De signer un contrat de cession de droits d'exploitation d'un spectacle avec « DO DIESE COMPAGNIE » pour un montant de 1.000,00 € TTC

2012-015- De signer un contrat d'engagement avec PRODUCTIONS BRUN FACCIO pour un montant de 480,00 € TTC

2012-016- De louer un logement communal 57, rue Charles de Gaulle

2012-017- De signer la proposition de devis faite par l'association « THEATRE DU PAIN » pour un coût total de 2 300,00 €

2012-018- De signer un contrat de vérification et d'entretien des extincteurs situés dans la Mairie avec la société BLOC-FEU pour un coût total de 2 687,48 € TTC

**1/ - ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2011 – COMMUNE
RAPPORTEUR : Mme ACEITUNO**

Section fonctionnement

Recettes

Titres émis :	4 469 584,70 €
Rattachement :	<u>94 007,97 €</u>
	4 563 592,67 €
Résultat reporté :	<u>725 944,50 €</u>
TOTAL	5 289 537,17 €

Dépenses

Mandats émis	3 978 731,90 €
Rattachement	<u>240 515,95 €</u>
	4 219 247,85 € dont 138 103 ,67 € en opération d'ordre

Excédent de la section : 1 070 289,32 €

Le budget 2011 est réalisé à 83% en dépenses et à 104% en recettes.

Les dépenses globales ont augmentées de 1,15% du fait notamment de l'augmentation de l'énergie, du carburant et des frais de remplacement des agents en maladie. A signaler néanmoins, que le renouvellement du parc automobile entraîne une baisse du poste entretien matériel.

Les recettes sont en baisse de-1% du fait des dotations de l'Etat qui ont chuté de 6%, fort heureusement compensée pour cet exercice 2011 par une augmentation des droits de mutations.

Section d'investissement

Recettes

Titres émis :	1 449 808,87 €
Restes à réaliser :	<u>408 284,46 €</u>
	1 858 093,33 €

Dépenses

Mandats émis :	1 736 758,05 €
Restes à réaliser :	<u>334 316,15 €</u>
	2 071 074,20 €
Solde excédent précédent	<u>181 435,30 €</u>
	2 252 509,50 €

Déficit de la section : 394 416,17 €

Excédent global de l'exercice 675 873,15 €

Il est rappelé que cet excédent inclus les 203 000 € de provisions pour charges.

Madame GUIDEZ quitte la séance.

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés,**

Adopte le compte administratif communal de l'exercice 2011, arrêté comme suit :

LIBELLE	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		932 389.36	181 435.10			750 956.06
Affectations des résultats	206 444.86				206 444.86	
Opérations de l'exercice	4 219 247.85	4 563 592.67	1 736 758.05	1 449 808.87		57 395.64
TOTAUX	4 425 692.71	5 495 982.03	1 918 193.35	1 449 808.87	206 444.86	808 349.70
Résultats de clôture		1 070 289.32	468 384.48			601 904.84
Restes à réaliser			334 316.15	408 284.46		73 968.31
TOTAUX CUMULES		1 070 289.32	802 700.63	408 284.46		675 873.15
RESULTATS DEFINITIFS						675 873.15

CONSTATE, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser.

ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Vote : approuvé par 22 voix : Mme GUIDEZ, M. DELAUNAY, Mme d'AUX de LESCOUT, M. GELE, Mme TACHAT, M. HUDAULT, Mme ACEITUNO, M. HIVERT, M. BERTHOT, M. LOCHARD, M. HOFFMANN, Mme YVE, M. da SILVA, M. CAMBIER, Mme GILLY, Mme LOUISY LOUIS, M. MUNOZ, Mme CANTAREL, Mme FIRON, Mme MERCIER, M. BOYER, Mlle BLET.

Et 4 abstentions : Mme GREZES, Mme ASSERE, M. HURTAUD, Mme CREPS.

2/ - ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2011 – COMMUNE

RAPPORTEUR : Mme ACEITUNO

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés,

ADOpte le compte de gestion du receveur pour l'exercice 2011 et dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

Vote : approuvé par 22 voix : Mme GUIDEZ, M. DELAUNAY, Mme d'AUX de LESCOUT, M. GELE, Mme TACHAT, M. HUDAULT, Mme ACEITUNO, M. HIVERT, M. BERTHOT, M. LOCHARD, M. HOFFMANN, Mme YVE, M. da SILVA, M. CAMBIER, Mme GILLY, Mme LOUISY LOUIS, M. MUNOZ, Mme CANTAREL, Mme FIRON, Mme MERCIER, M. BOYER, Mlle BLET.

Et 4 abstentions : Mme GREZES, Mme ASSERE, M. HURTAUD, Mme CREPS.

3/ - AFFECTATION DU RESULTAT 2011 – COMMUNE
RAPPORTEUR : Mme ACEITUNO

Après examen du compte administratif 2011,

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés,

DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Résultat de fonctionnement	
A. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	344 344.82
B. <u>Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	725 944.50
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	1 070 289.32
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	- 468 384.48
E. <u>Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -)	73 968.31
Besoin de financement Excédent de financement (1)	
Besoin de financement F. = D. + E.	394 416.17
AFFECTATION =C. = G. + H.	1 070 289.32
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	394 416.17
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	675 873.15

Vote : approuvé par 22 voix : Mme GUIDEZ, M. DELAUNAY, Mme d'AUX de LESCOUT, M. GELE, Mme TACHAT, M. HUDAULT, Mme ACEITUNO, M. HIVERT, M. BERTHOT, M. LOCHARD, M. HOFFMANN, Mme YVE, M. da SILVA, M. CAMBIER, Mme GILLY, Mme LOUISY LOUIS, M. MUNOZ, Mme CANTAREL, Mme FIRON, Mme MERCIER, M. BOYER, Mlle BLET.

Et 4 abstentions : Mme GREZES, Mme ASSERE, M. HURTAUD, Mme CREPS.

4/ - BUDGET PRIMITIF 2012 – COMMUNE
RAPPORTEUR : Mme ACEITUNO

Mesures nouvelles de fonctionnement :

➤ Subvention SI complémentaire exceptionnelle pour 2012	2 500,00 €
➤ Complément au budget global culture	2 000,00 €
➤ Complément pour les indemnités d'entretien assistantes maternelles	4 500,00 €
➤ Complément de participation à l'association le Phare	4 000,00 €
➤ Dégazage cuve fuel pour nouvelle norme de sécurité	900,00 €
➤ Démoussage toiture maison des associations, reprise des tuiles	16 300,00 €
➤ Reliure état civil, délibérations, décisions	1 300,00 €
➤ Frais de personnel supplémentaires (recensement et élections)	25 000,00 €

Section de fonctionnement

Recettes :

Recettes de l'exercice :	4 447 235,00 €
Résultat reporté :	<u>675 873,15 €</u>
	5 123 108,15 €

Dépenses :

Dépenses réelles :	4 330 286,45 €
Dépenses d'ordre :	<u>792 821,70 €</u>
	5 123 108,15 €

Détail des programmations :

➤ Projet pour la jeunesse	
○ Skate park	120 000,00 €
➤ Projet pour le scolaire	
○ Aménagement des classes Sente des Vignes	180 000,00 €
➤ Réfection de voiries, trottoirs, parking	275 000,00 €
➤ Travaux de mise aux normes et sécurité	92 000,00 €
➤ Réfection du patrimoine	101 000,00 €
➤ Autres dépenses d'investissement	147 000,00 €

Réfection de voiries, trottoirs, parking :

➤ Réfection voirie et trottoirs ru du Vieux Châtre	180 000,00 €
➤ Réfection rue du Cheval Blanc	70 000,00 €
➤ Parking derrière la poste	25 000,00 €

Travaux de mise aux normes et sécurité :

➤ Panneau solaire signalétique	4 000,00 €
➤ Installation de voirie – potelets route d'Etampes	30 000,00 €
➤ Rénovation de l'éclairage public	50 000,00 €
➤ Vidéo surveillance parc des sablons	3 000,00 €
➤ Signalétique	5 000,00 €

Réfection du patrimoine :

➤ Remplacement des fenêtres, portes mairie	70 000,00 €
➤ Restauration de l'orgue	15 000,00 €
➤ Toiture garages municipaux	16 000,00 €

Section d'investissement

Recettes

Recettes réelles :	1 170 456,17 €
Recettes d'ordre :	<u>792 821,70 €</u>
	1 963 277,87 €
Restes à réaliser 2011	<u>408 284,46 €</u>
	2 371 562,33 €

Dépenses :

Dépenses réelles :	1 315 861,70 €
Restes à réaliser 2011	334 316,15 €
Résultat reporté	<u>468 384,48 €</u>
	2 118 562,33 €

Section en suréquilibre de 253 000 € correspondants aux provisions pour risques.

Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés,

ADOpte le budget primitif de l'exercice 2012 arrêté comme suit :

SECTION	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	5 123 108.15	5 123 108.15
Investissement	2 118 562.33	2 371 562.33
Total	7 241 670.48	7 494 670.48

PRECISE que le suréquilibre en section d'investissement correspond aux provisions constituées qui s'élèvent à la somme de 253 000.00 €.

PRECISE que le budget de l'exercice 2011 a été établi et voté par nature, auquel s'ajoute une présentation fonctionnelle établie en conformité avec la circulaire ministérielle en date du 22 décembre 1995.

Vote : approuvé par 22 voix : Mme GUIDEZ, M. DELAUNAY, Mme d'AUX de LESCOUT, M. GELE, Mme TACHAT, M. HUDAULT, Mme ACEITUNO, M. HIVERT, M. BERTHOT, M. LOCHARD, M. HOFFMANN, Mme YVE, M. da SILVA, M. CAMBIER, Mme GILLY, Mme LOUISY LOUIS, M. MUNOZ, Mme CANTAREL, Mme FIRON, Mme MERCIER, M. BOYER, Mlle BLET.

Et 4 abstentions : Mme GREZES, Mme ASSERE, M. HURTAUD, Mme CREPS.

5/ - ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2011 – EAU POTABLE
RAPPORTEUR : Mme ACEITUNO

Section d'exploitation

Recettes

Titre émis :	36 488,92 €
Opération d'ordre :	28 742,20 €
Rattachement :	<u>30 000,00 €</u>
Report 2010 :	95 231,12 €
	<u>201,22 €</u>
	95 432,32 €

Dépenses

Mandat émis :	2 576,68 €
Opération d'ordre :	<u>71 119,58 €</u>
	73 696,26 €

Excédent de la section : 21 736,08 €

Section d'investissement

Recettes

Titre émis	192 942,21 €
Opération d'ordre :	71 119,58 €
Solde reporté 2010 :	<u>116 032,56 €</u>
	380 094,35 €

Dépenses

Mandat émis :	258 925,59 €
Opération d'ordre :	<u>28 742,20 €</u>
Report 2010 :	287 667,79 €

Excédent de la section : 92 426,56 €

Excédent global de l'exercice : 114 162,64 €

Madame GUIDEZ quitte la séance.

**Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés,**

Adopte le compte administratif de l'exercice 2011, arrêté comme suit :

LIBELLE	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		201.22		116 032.56		116 233.78
Affectations des résultats						
Opérations de l'exercice	73 696.26	95 231.12	287 667.79	264 061.79	2 071.14	
TOTAUX	73 696.26	95 432.34	287 667.79	380 094.35		114 162.64
Résultats de clôture Restes à réaliser		21 736.08		92 426.56		114 162.64
TOTAUX CUMULES		21 736.08		92 426.56		114 162.64
RESULTATS DEFINITIFS		21 736.08		92 426.56		114 162.64

Vote : approuvé par 22 voix : Mme GUIDEZ, M. DELAUNAY, Mme d'AUX de LESCOUT, M. GELE, Mme TACHAT, M. HUDAULT, Mme ACEITUNO, M. HIVERT, M. BERTHOT, M. LOCHARD, M. HOFFMANN, Mme YVE, M. da SILVA, M. CAMBIER, Mme GILLY, Mme LOUISY LOUIS, M. MUNOZ, Mme CANTAREL, Mme FIRON, Mme MERCIER, M. BOYER, Mlle BLET.

Et 4 abstentions : Mme GREZES, Mme ASSERE, M. HURTAUD, Mme CREPS.

**6/ - ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2011 – EAU POTABLE
RAPPORTEUR : Mme ACEITUNO**

**Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés,**

ADOPTE le compte de gestion du receveur pour l'exercice 2011 et dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

Vote : approuvé par 22 voix : Mme GUIDEZ, M. DELAUNAY, Mme d'AUX de LESCOUT, M. GELE, Mme TACHAT, M. HUDAULT, Mme ACEITUNO, M. HIVERT, M. BERTHOT, M. LOCHARD, M. HOFFMANN, Mme YVE, M. da SILVA, M. CAMBIER, Mme GILLY, Mme LOUISY LOUIS, M. MUNOZ, Mme CANTAREL, Mme FIRON, Mme MERCIER, M. BOYER, Mlle BLET.

Et 4 abstentions : Mme GREZES, Mme ASSERE, M. HURTAUD, Mme CREPS.

7/ - AFFECTATION DU RESULTAT 2011 – EAU POTABLE
RAPPORTEUR : Mme ACEITUNO

Après examen du compte administratif 2011	
Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés,	
DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :	
Résultat de fonctionnement	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	21 534.86
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	201.22
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	21 736.08
Solde d'exécution de la section d'investissement	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	92 426.56
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -)	
Besoin de financement Excédent de financement (1)	
Besoin de financement F. = D. + E.	0.00
AFFECTATION = C. = G. + H.	21 736.08
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	21 736.08
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

Vote : approuvé par 22 voix : Mme GUIDEZ, M. DELAUNAY, Mme d'AUX de LESCOUT, M. GELE, Mme TACHAT, M. HUDAULT, Mme ACEITUNO, M. HIVERT, M. BERTHOT, M. LOCHARD, M. HOFFMANN, Mme YVE, M. da SILVA, M. CAMBIER, Mme GILLY, Mme LOUISY LOUIS, M. MUNOZ, Mme CANTAREL, Mme FIRON, Mme MERCIER, M. BOYER, Mlle BLET.

Et 4 abstentions : Mme GREZES, Mme ASSERE, M. HURTAUD, Mme CREPS.

8/ - BUDGET PRIMITIF 2012 – EAU POTABLE
RAPPORTEUR : Mme ACEITUNO

Section d'exploitation

Recettes

Recettes réelles :	65 000,00 €
Recettes d'ordre :	<u>28 750,00 €</u>
	93 750,00 €
Résultat reporté :	<u>21 736,08 €</u>
	115 486,08 €

Dépenses

Dépenses réelles :	20 566,08 €
Opération d'ordre :	<u>94 920,00 €</u>
	115 486,08 €

Section investissement

Recettes

Affectation 2011 :	92 426,56 €
Opération d'ordre :	<u>94 920,00 €</u>
	187 346,56 €

Dépenses

Dépenses réelles :	158 596,56 €
Opération d'ordre :	<u>28 750,00 €</u>
	187 346,56 €

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés,

ADOpte le budget primitif de l'exercice 2012 pour le service de distribution de l'eau potable arrêté comme suit :

SECTION	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	187 346.56	187 346.56
EXPLOITATION	115 486.08	115 486.08
TOTAL	302 832.64	302 832.64

Vote : approuvé par 22 voix : Mme GUIDEZ, M. DELAUNAY, Mme d'AUX de LESCOUT, M. GELE, Mme TACHAT, M. HUDAULT, Mme ACEITUNO, M. HIVERT, M. BERTHOT, M. LOCHARD, M. HOFFMANN, Mme YVE, M. da SILVA, M. CAMBIER, Mme GILLY, Mme LOUISY LOUIS, M. MUNOZ, Mme CANTAREL, Mme FIRON, Mme MERCIER, M. BOYER, Mlle BLET.

Et 4 abstentions : Mme GREZES, Mme ASSERE, M. HURTAUD, Mme CREPS.

9/ - ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2011 – ASSAINISSEMENT
RAPPORTEUR : Mme ACEITUNO

Madame GUIDEZ quitte la séance.

Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés,

Adopte le compte administratif « assainissement » de l'exercice 2011, arrêté comme suit :

LIBELLE	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		36 127.19				36 127.19
Affectations des résultats						
Opérations de l'exercice	9 252.00	5 737.05			3 514.95	
TOTAUX	9 252.00	41 864.24				32 612.24
Résultats de clôture Restes à réaliser		32 612.24				32 612.24
TOTAUX CUMULES						
RESULTATS DEFINITIFS						32 612.24

Vote : approuvé par 22 voix : Mme GUIDEZ, M. DELAUNAY, Mme d'AUX de LESCOUT, M. GELE, Mme TACHAT, M. HUDAULT, Mme ACEITUNO, M. HIVERT, M. BERTHOT, M. LOCHARD, M. HOFFMANN, Mme YVE, M. da SILVA, M. CAMBIER, Mme GILLY, Mme LOUISY LOUIS, M. MUNOZ, Mme CANTAREL, Mme FIRON, Mme MERCIER, M. BOYER, Mlle BLET.

Et 4 abstentions : Mme GREZES, Mme ASSERE, M. HURTAUD, Mme CREPS.

10/ - ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2011 – ASSAINISSEMENT
RAPPORTEUR : Mme ACEITUNO

Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés,

ADOPTE le compte de gestion du receveur pour l'exercice 2011 et dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice

Vote : approuvé par 22 voix : Mme GUIDEZ, M. DELAUNAY, Mme d'AUX de LESCOUT, M. GELE, Mme TACHAT, M. HUDAULT, Mme ACEITUNO, M. HIVERT, M. BERTHOT, M. LOCHARD, M. HOFFMANN, Mme YVE, M. da SILVA, M. CAMBIER, Mme GILLY, Mme LOUISY LOUIS, M. MUNOZ, Mme CANTAREL, Mme FIRON, Mme MERCIER, M. BOYER, Mlle BLET.

Et 4 abstentions : Mme GREZES, Mme ASSERE, M. HURTAUD, Mme CREPS.

11/ - AFFECTATION DU RESULTAT 2011 – ASSAINISSEMENT
RAPPORTEUR : Mme ACEITUNO

Après examen du compte administratif 2011,	
Le Conseil Municipal,	
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés,	
DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :	
Résultat de fonctionnement	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	- 3 514,95
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u>	
ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	36 127,19
C Résultat à affecter	32 612,24
= A. + B. (hors restes à réaliser)	
(si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	
Solde d'exécution de la section d'investissement	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -)	0.00
D 001 (si déficit)	
R 001 (si excédent)	
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -)	0.00
Besoin de financement	
Excédent de financement (1)	
Besoin de financement F. = D. + E.	0.00
AFFECTATION = C. = G. + H.	32 612,24
1) Affectation en réserves R1068 en investissement	0.00
G. = au minimum couverture du besoin de financement F	
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	32 612,24
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

Vote : approuvé par 22 voix : Mme GUIDEZ, M. DELAUNAY, Mme d'AUX de LESCOUT, M. GELE, Mme TACHAT, M. HUDAULT, Mme ACEITUNO, M. HIVERT, M. BERTHOT, M. LOCHARD, M. HOFFMANN, Mme YVE, M. da SILVA, M. CAMBIER, Mme GILLY, Mme LOUISY LOUIS, M. MUNOZ, Mme CANTAREL, Mme FIRON, Mme MERCIER, M. BOYER, Mlle BLET.

Et 4 abstentions : Mme GREZES, Mme ASSERE, M. HURTAUD, Mme CREPS.

12/ - BUDGET PRIMITIF 2012 – ASSAINISSEMENT
RAPPORTEUR : Mme ACEITUNO

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés,

ADOPTE le budget primitif de l'exercice 2012 pour le service d'Assainissement arrêté comme suit :

SECTION	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT		
EXPLOITATION	43 112,24	43 112,24
TOTAL	43 112,24	43 112,24

Vote : approuvé par 22 voix : Mme GUIDEZ, M. DELAUNAY, Mme d'AUX de LESCOUT, M. GELE, Mme TACHAT, M. HUDAULT, Mme ACEITUNO, M. HIVERT, M. BERTHOT, M. LOCHARD, M. HOFFMANN, Mme YVE, M. da SILVA, M. CAMBIER, Mme GILLY, Mme LOUISY LOUIS, M. MUNOZ, Mme CANTAREL, Mme FIRON, Mme MERCIER, M. BOYER, Mlle BLET.

Et 4 abstentions : Mme GREZES, Mme ASSERE, M. HURTAUD, Mme CREPS.

13/ - TAUX D'IMPOSITION DES TAXES – ANNEE 2012
RAPPORTEUR : Mme ACEITUNO

Nombre de foyers fiscaux : 1869 contre 1871 en 2011.

Il est proposé d'appliquer une majoration du taux de chacune des taxes de 1%.

Mme ASSERE indique être contre cette proposition dans la mesure où les bases elles-mêmes ont subi une augmentation.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré et à la majorité,

FIXE les taux d'imposition pour l'année 2012 comme suit :

TAXES	Taux Année N-1	Taux Année 2012	Bases	Produit
T.H.	12.80	12.93	7 203 000	931 348
F.B.	16.36	16.52	5 847 000	965 924
F.N.B.	48.79	49.28	38 800	19 121
TOTAL				1 916 393

Vote : approuvé par 22 voix : Mme GUIDEZ, M. DELAUNAY, Mme d'AUX de LESCOUT, M. GELE, Mme TACHAT, M. HUDAULT, Mme ACEITUNO, M. HIVERT, M. BERTHOT, M. LOCHARD, M. HOFFMANN, Mme YVE, M. da SILVA, M. CAMBIER, Mme GILLY, Mme LOUISY LOUIS, M. MUNOZ, Mme CANTAREL, Mme FIRON, Mme MERCIER, M. BOYER, Mlle BLET.

Et 4 contre : Mme GREZES, Mme ASSERE, M. HURTAUD, Mme CREPS.

**14/ - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES ET AU CCAS
RAPPORTEUR : M. DELAUNAY**

Comme précisé lors du vote du budget deux changements significatifs par rapport à l'an passé :

- + 2 500,00 € pour le 40^{ème} anniversaire du Syndicat d'Initiative
- + 4 000,00 € pour le financement du Phare

Mme Yve ne prend pas part au vote

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité,**

ATTRIBUE les subventions aux associations ci-dessous :

A 10 Gratuite	100,00 €
ABCDE	150,00 €
ACCA	280,00 €
ACL	850,00 €
ACPCT	260,00 €
Action Association Parents d'Elèves	80,00 €
Amicale Personnel Communal	8 630,00 €
ASCAE	1 400,00 €
Association Jean LE MAO	8 400,00 €
Ateliers du Verseau	300,00 €
Bibliothèque à l'Ecole	730,00 €
CAHM	150,00 €
CANE	250,00 €
Circule	80,00 €
Coopération Mali	1 500,00 €
Croix Rouge Française	800,00 €
Education Populaire	160,00 €
Harmonie	3 360,00 €
Le Phare	15 200,00 €
Les Amis de la Petite Beauce	80,00 €
Les Amis de l'Orgue	1 000,00 €
Peep des 3 Vallées	80,00 €
Rencontre Familiale	450,00 €
Sapeurs Pompiers	4 190,60 €
Syndicat d'Initiative	16 000,00 €
Turbo du Centre	180,00 €
UNC	800,00 €
Vie Libre	235,00 €
Sports	22 800,00 €
L'Epinoche Arpajonnaise	450,00 €

Total **88 945,60 €**

La dépense est inscrite au B.P 2012, article 6574

CCAS **88 945,60 €**

La dépense est inscrite au B.P 2012, article 657362

VOTE : Unanimité

15/ - REMBOURSEMENT DE FRAIS M. LEPINEUX
RAPPORTEUR : Mme ACEITUNO

Monsieur LEPINEUX ayant fait l'avance des frais de remise en état du parking du club de pétanque, il convient de lui rembourser les sommes engagées.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE de rembourser à M. LEPINEUX responsable de l'association SPORT PETANQUE la facture de fourniture de gravillon établie par la société RABONI pour un montant de 523,56 € TTC.
 AUTORISE, Madame le Maire ou son représentant à effectuer le virement bancaire nécessaire.

VOTE : Unanimité

16/ - MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS
RAPPORTEUR : Mme GUIDEZ

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

ADOPTÉ les modifications du tableau des emplois comme suit :

FILIERE ADMINISTRATIVE

Situation au 1^{er} Mars 2012		Situation au 1^{er} Avril 2012	
Adjoint administratif territorial 2e cl	7	Adjoint administratif territorial 2e cl	6
Adjoint administratif territorial 2è cl TNC (17h30)	0	Adjoint administratif territorial 2è cl TNC (17h30)	1
Adjoint administratif territorial de 1e cl	2	Adjoint administratif territorial de 1e cl	0
Adjoint administratif territorial principal de 2 ^e cl	0	Adjoint administratif territorial principal de 2 ^e cl	1
Adjoint administratif territorial principal de 1 ^{ère} cl	1	Adjoint administratif territorial principal de 1 ^{ère} cl	1
Rédacteur	3	Rédacteur	1
Rédacteur TNC (17 h)	1	Rédacteur TNC (17 h)	1
Rédacteur principal	0	Rédacteur principal	2
Attaché territorial	1	Attaché territorial	1
Directrice générale des services	1	Directrice générale des services	1

FILIERE TECHNIQUE

Situation au 1^{er} Février 2012		Situation au 1^{er} Avril 2012	
Adjoint technique de 2e cl	17	Adjoint technique de 2e cl	19
Adjoint technique de 2e cl TNC (33h)	1	Adjoint technique de 2e cl TNC (33h)	1
Adjoint technique de 2è cl TNC (20h30)	1	Adjoint technique de 2 ^e cl TNC (20h30)	1
Adjoint technique de 2 ^e cl TNC (10h)	1	Adjoint technique de 2 ^e cl TNC (10h)	1
Adjoint technique de 1 ^{ère} classe	1	Adjoint technique de 1 ^{ère} classe	0
Adjoint technique principal de 1e cl	2	Adjoint technique principal de 1e cl	2
Agent de maîtrise principal	1	Agent de maîtrise principal	1
Technicien territorial	1	Technicien territorial	1

FILIERE ANIMATION

Situation au 1 ^{er} Février 2012		Situation au 1 ^{er} Avril 2012	
Adjoint territorial d'animation de 2e cl	1	Adjoint territorial d'animation de 2e cl	0
Adjoint territorial d'animation de 2 ^e cl à TNC (17h)	2	Adjoint territorial d'animation de 2 ^e cl à TNC (17 h)	2
Adjoint territorial d'animation de 1ère cl	0	Adjoint territorial d'animation de 1ère cl	2

FILIERE CULTURELLE

Situation au 1 ^{er} Mars 2012		Situation au 1 ^{er} Avril 2012	
Adjoint du patrimoine de 2 ^e classe 16 h	1	Adjoint du patrimoine de 2 ^e classe 16 h	1
Adjoint du patrimoine de 2 ^e classe 18 h 30	0	Adjoint du patrimoine de 2 ^e classe 18 h 30	0
Adjoint du patrimoine de 2 ^e classe 20h 30	1	Adjoint du patrimoine de 2 ^e classe 20h 30	1
Assistant d'enseignement artistique TNC	15	Assistant d'enseignement artistique TNC	15

AGENTS SPECIALISES DES ECOLES MATERNELLES

Situation au 1 ^{er} Octobre 2011		Situation au 1 ^{er} Avril 2012	
Agent spécialisé des écoles maternelle de 1 ^{ère} cl	4	Agent spécialisé des écoles maternelle de 1 ^{ère} cl	3
Agent spécialisé principal des écoles maternelles de 2 ^e cl	0	Agent spécialisé principal des écoles maternelles de 2 ^e cl	1

POLICE

Situation au 1 ^{er} Octobre 2011		Situation au 1 ^{er} Avril 2012	
Brigadier	1	Brigadier	0
Brigadier chef principal	0	Brigadier chef principal	1
Chef de police municipale	1	Chef de police municipale	1

FILIERE SOCIALE

Situation au 1 ^{er} Octobre 2011		Situation au 1 ^{er} Avril 2012	
Educatrice principale de jeunes enfants TNC (21h35)	1	Educatrice principale de jeunes enfants TNC (21h35)	0
Educatrice chef de jeunes enfants TNC (22h45)	0	Educatrice chef de jeunes enfants TNC (22h45)	1
Puéricultrice de classe supérieure	1	Puéricultrice de classe supérieure	1

VOTE : Unanimité

17/ - DEMANDE DE SUBVENTION DEPARTEMENTALE AU TITRE DES PETITS AMENAGEMENTS DE SECURITE ROUTIERE 2012 RAPPORTEUR : Mme GUIDEZ

Les potelets installés par le Conseil Général route d'Etampes ne présentent pas toutes les garanties de sécurité. Il est nécessaire de les remplacer par des modèles plus résistants aux chocs. Il est proposé des potelets fonte. Le Conseil Général subventionnera 50% des travaux.

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité,**

APPROUVE le projet de renouvellement et renforcement des potelets de protection de la route d'Etampes.
SOLLICITE, dans le cadre du P.A.S.R., une subvention à hauteur de 50 % du montant des dépenses soit 13 000,00 €.

PRECISE que le plan de financement de cette opération dont la réalisation est établi comme suit :

Dépenses :	26 000,00 € H.T.
Recettes : subvention CG (50 %)	13 000,00 € H.T.
Fonds propres	13 000,00 € H.T.

AUTORISE le Maire ou son représentant à déposer un dossier de demande de subvention et à signer tous documents s'y rapportant.

VOTE : Unanimité

18/ - PARTICIPATION SAC ADOS

RAPPORTEUR : Mme d'AUX de LESCOUT

Il est proposé de renouveler l'opération sac ados pour 2012. Pour information 9 jeunes en ont bénéficié en 2011.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE d'attribuer à chacun des participants Saint-Chéronnais à l'opération sacs ados un budget de 50 € sous réserve d'acceptation du dossier par le Conseil Général,

VOTE : Unanimité

19/ - CALCUL DES PARTICIPATIONS POUR LES SEJOURS ORGANISES PAR LA MAISON DES JEUNES

RAPPORTEUR : Mme d'AUX de LESCOUT

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE que le taux de participation des saint-chéronnais pour les séjours organisés par la Maison des Jeunes dont la durée sera égale ou supérieure à 3 jours, est déterminé en fonction du quotient familial, FIXE ce taux de participation comme suit :

Calcul quotient Familial :

Revenu fiscal de référence (total salaires et allocations) divisé par 12 (mois) divisé par le nombre de personnes au foyer = QF

- quotients de 0 à 230 € = (quotient x 0,0216) + 10

- quotients de 230,01 à 765 € = (quotient x 0,1311) - 15

- quotients de 765,01 à 838 € = (quotient x 0,0655) + 35

- au dessus de 838,01 € : = 95 %

(le pourcentage calculé pour le prix total du service par enfant sera toujours arrondi au chiffre supérieur)

- DIT qu'un tarif plancher est néanmoins appliqué sur les participations définies ci-dessus :

- mini : 120 €

- PRECISE que la participation pour les familles demeurant hors de Saint-Chéron est fixée au prix coûtant.

VOTE : Unanimité

20/ - ACQUISITION PARCELLES AH 6 – AH 9
RAPPORTEUR : Mme TACHAT

Les deux parcelles se trouvent en zone UL (réservée aux équipements publics). Il est judicieux en conséquence de les acquérir même si à ce jour aucun projet précis n'est imminent.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

AUTORISE Madame le Maire ou son représentant à signer l'acte de vente à intervenir pour les parcelles AH 6 – AH 9 pour un prix global de 10 015,00 €.

PRENDRE note que ces parcelles sont respectivement d'une superficie de 60 ca et 13a 12 ca.

VOTE : Unanimité

QUESTIONS DIVERSES

- ❖ Madame ASSERE demande si le disque de stationnement européen aura des conséquences à Saint-Chéron. Madame GUIDEZ indique que la commission circulation va se réunir pour étudier les possibilités offertes.
- ❖ Pas de nouvelle de la délocalisation de l'entreprise SHERWIN-WILLIAMS. Néanmoins l'arrêté préfectoral de transfert d'autorisation d'exploitation BECKER/SHERWIN-WILLIAMS a été pris.
- ❖ Les chiffres du recensement ne sont pas encore officiels, mais contre toute attente le seuil attendu des 5 000 habitants ne sera pas atteint malgré les constructions nouvelles. Cela indique donc un vieillissement de la population. Il est primordial pour nos équipements publics et plus particulièrement les écoles que des familles arrivent.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance à 22h07.

Le présent extrait affiché à la porte de la Mairie exécution de l'article 56 de la loi du 5 avril 1984.

Le Maire

Jocelyne GUIDEZ